

Cette semaine

21-11-2013 à 27-11-2013

# Table des matières

Café le Mal Aimé	Page 1
Vie étudiante	Page 2
Convocation à l'AG	Page 3
Plan d'Action	Page 4
Annexes	Page 9

# Café le Mal Aimé

## Bénévoles recherchés

Le café Mal-Aimé est à la recherche de bénévoles pour la session d'hiver. Si tu as le goût de t'impliquer, de côtoyer des gens sympa, de faire partie d'une belle équipe... joins toi au café étudiant. L'implication demande un minimum de 4 heures par semaine, soit le matin (8h @ 12h) ou l'après-midi (12h @ 16h).

Le café est un lieu vous permettant de vous rassembler, d'échanger, d'étudier, de rencontrer vos autres collègues et de grignoter ou boire un café à petit prix. Il nous faut simplement quelques personnes pour s'assurer de son roulement et c'est ici que tu peux faire la différence!

Le café est situé au C-7143 du pavillon Lionel-Groulx (7e étage en sortant des ascenseurs)



Ça t'intéresse ou tu as des questions? Envois un message à Marc-André Bélanger. ([marc-andre.belanger.1@umontreal.ca](mailto:marc-andre.belanger.1@umontreal.ca))

# Vie étudiante

Les Services aux étudiants(SAÉ) et l'action humanitaire et communautaire organisent une campagne des paniers de Noël! C'est une belle initiative par et pour les étudiants autant sur le campus principale que celui de Laval. Deviens bénévole ou reçois un panier! Pour plus d'infos visite les sites web ou passe voir les conseillers au bureau des SAÉ!

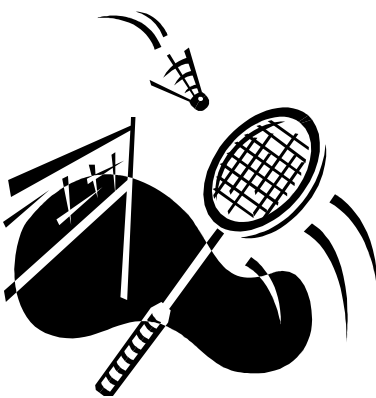


Campus Montréal [http://www.ahc.umontreal.ca/paniers\\_noel/index.htm](http://www.ahc.umontreal.ca/paniers_noel/index.htm)

Campus Laval

[http://www.sae.umontreal.ca/campuslaval/action\\_humanitaire\\_communautaire\\_panier\\_noel.htm](http://www.sae.umontreal.ca/campuslaval/action_humanitaire_communautaire_panier_noel.htm)

\* \* \*



Un peu de sport entre les heures de cours, de bénévolat et de travail vous intéresserait? Des étudiant-e-s en service social se retrouvent pour jouer au **badminton** chaque mardi, aux alentours de 17h, au CEPSUM. L'accès au terrain est gratuit (présentation de la carte étudiante). Il y a aussi la possibilité de louer des raquettes de badminton.

Si vous êtes intéressé-e-s, une seule fois, de façon irrégulière ou chaque semaine, vous pouvez communiquer avec **Guillaume Seers** à l'adresse suivante: [gseers@live.com](mailto:gseers@live.com). Vous devez confirmer votre présence, chaque semaine, le dimanche avant 19h pour qu'il puisse se charger de la réservation.

Bienvenue à toutes et tous!

# AG AÉSSUM 2/2

**Lundi 25 novembre**

**11h30**

**Montréal: P-310 (R-G)**

**Laval: 3120**

*Selon vos réponses au sondage!*

**Ordre du jour**

**0.0. Ouverture**

**1.0. Plan d'action**

**2.0. Varia**

**3.0. Levée**

*Votre voix!*

Date :

25-11-2013

Heure :

11h30

Local Montréal :

p-310 Roger Gaudry

Local Laval :

3120

## Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Plan d'action
- 2.0 Varia
- 3.0 Levée

**Qu'est-ce que le plan d'action de l'AÉSSUM?** Ce sont des positions face à divers sujets reliés aux besoins des étudiant-e-s ainsi qu'à des événements de l'actualité. Ces positions sont prises et discutées ensemble selon opinions de tous. Tu veux que ton asso étudiante te ressemble?

*Venez en grand nombre!!*

*Y'aura de la Pizza!!*

Événement facebook :

<https://www.facebook.com/events/1411842185717664/>

## **Plan d'action AÉSSUM 2013-2014**

Voici quelques propositions qui pourraient être adoptées dans le cadre du plan d'action de l'AÉSSUM. Il est divisé en 5 sections. Nous discuterons de chacune d'entres-elles et vous êtes fortement encourager à faire entendre d'autres propositions! Rappelons que le plan d'action constitue les positions et les mandats que défend votre AÉSSUM. Pour toute question n'hésitez pas à demander à un de vos délégués OU d'écrire à [aessum@hotmail.com](mailto:aessum@hotmail.com)

### **Rassemblements populaires**

**Considérant que** l'accessibilité et la justice sociale sont des valeurs qui guident notre profession;

**Que l'AÉSSUM** encourage ses membres à se mobiliser lors des journées nationales de grèves étudiantes car, les rassemblements populaires font parties de l'aspect communautaire de notre domaine d'étude et favorisent la solidarité.

### **Dossier du bâtiment 1420 boul.Mont-Royal et gestion immobilière (pour explications supplémentaires sur le dossier voir en annexe)**

**Considérant que** l'administration de l'Université de Montréal fait face à trois recours juridiques concernant la vente du bâtiment situé au 1420 boulevard Mont-Royal;

**Considérant que** cette même administration persiste à vouloir se départir dudit bâtiment, malgré un engagement moral à l'égard de la Congrégation des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de préserver la vocation institutionnelle et éducative du bâtiment, malgré la privatisation du flanc nord du Mont-Royal que cette transaction occasionnerait, et malgré le fait que cette transaction ne cadre pas avec l'esprit des lois et règlements régissant la vente de bâtiments des organismes publics;

**Considérant que** l'intégrité de l'administration actuelle en matière de gestion immobilière est entachée par la persistance que l'Université a démontrée avec la promesse de vente de l'entreprise Groupe F. Catania;

**Considérant que** l'activité immobilière de l'administration actuelle s'apparente, dans le dossier du Pavillon 1420 Mont-Royal, à celle d'un spéculateur immobilier;

**QUE L'AÉSSUM** s'oppose à la vente du 1420 Mont-Royal;

**QUE L'AÉSSUM** soutienne le Rassemblement citoyen pour la sauvegarde du Pavillon 1420 Mont-Royal;

**QUE L'AÉSSUM** dénonce la vente du Pavillon 1420 Mont-Royal qui va à l'encontre d'une gestion rigoureuse du parc immobilier de l'Université de Montréal;

**QUE L'AÉSSUM** souhaite que, dorénavant, toute transaction immobilière faite au sein de l'Université de Montréal fasse l'objet d'une surveillance rigoureuse et accrue, de la part du gouvernement du Québec via le ministère de l'enseignement supérieur et que toute transaction de ce type soit avalisée par ce ministère;

**QUE L'AÉSSUM** s'oppose à de futures transactions immobilières liées à l'Université de Montréal qui s'inscrivent dans un contexte de dérive marchande.

### **Futur des locaux du 1420**

**Considérant que** l'Université de Montréal a un besoin urgent d'espace pour relocaliser les départements de géographie, de chimie, de physique, l'EPSUM (École de santé publique de l'Université de Montréal) ainsi que différents organes administratifs;

**Considérant que** ces départements et bureaux sont en ce moment situés dans des locaux appartenant à la **CSDM** ainsi qu'à la compagnie immobilière **ROSDEV** et que la location de ces espaces implique des coûts onéreux;

**Considérant que** le Pavillon 1420 Mont-Royal ne fait actuellement l'objet d'aucune promesse de vente;

L'AÉSSUM propose :

**QUE** les locaux disponibles à l'adresse du 1420 soient occupés le plus rapidement possible, en commençant par l'emménagement du département de géographie, de l'ESPUM et des bureaux administratifs qui subissent des conditions d'hygiène et de salubrité douteuses dans leurs locaux actuels;

**QUE** tout contrat de location se fasse dans l'esprit du projet de loi no.1 concernant la gestion immobilière des organismes publics.

### **FAÉCUM**

**QUE l'AÉSSUM** soit solidaire avec les associations vivant des problèmes de salubrité dans leurs pavillons.

**QUE l'AÉSSUM** encourage toute mesure visant à rendre la FAÉCUM plus transparente et ses documents plus accessibles à ses étudiants et étudiantes membres.

**QUE l'AÉSSUM** revendique que la FAÉCUM soumette son budget annuel à l'approbation et aux amendements par ses étudiants membres par le biais des assemblées générales de ses associations membres.

**QUE l'AÉSSUM** exige que le Bureau exécutif de la FAÉCUM s'assoie parmi les membres de la fédération lors de ses instances, c'est-à-dire face au présidium.



## **Proposition contre l'austérité**

**Considérant que** l'austérité est une « politique visant à réduire les dépenses publiques d'un État pour éliminer sa dette et que la dette du Québec est parmi les plus faibles dans le monde;

**Considérant que** les mesures d'austérité affectent l'éducation : augmentation des frais de scolarité, coupure des services aux étudiantEs, augmentation du ratio étudiantEs-ProfesseurEs, diminution du salaire du personnel enseignant;

**Considérant que** les mesures d'austérité affectent les services publics : coupures à l'aide sociale, compression et privatisation dans le système de santé;

**Considérant que** les mesures d'austérité affectent le monde du travail : coupures à l'assurance-emploi, modification du régime de retraite, menace d'un terme aux cotisations syndicales;

**Considérant que** les mesures d'austérité affectent la condition des femmes, vulnérabilisant les conditions économiques de ces dernières, gagnant toujours moins que les hommes et étant plus nombreuses à travailler à temps partiel;

**Considérant que** les mesures d'austérité affectent aussi la culture et l'environnement;

**Que l'AÉSSUM** s'oppose à toutes mesures d'austérité des gouvernements actuels et futurs;

**Que l'AÉSSUM** soutienne les mesures alternatives à la diminution de la dette, tel que l'imposition des entreprises ou la lutte contre la fraude;

**Que l'AÉSSUM** invite ses membres à participer aux activités de mobilisation et de contestation des mesures d'austérité.

## **Dossier de la CASA (Pour plus d'info voir en annexe)**

**Considérant que** la FAÉCUM envisage de créer des liens avec l'association CASA (Canadian Alliance of Student Association) afin de prévoir une possible adhésion

**Considérant que** la CASA défend une vision de l'éducation où les études permettent d'abord et avant tout d'accéder au marché du travail (la CASA entend « donner accès aux connaissances et aux compétences dans le marché du travail »

**Considérant que** la CASA semble ouverte à ce que les études soient directement orientées en fonction de ce que recherchent les employeurs (la CASA croit que « aucune personne ne devrait avoir à sacrifier ses épargnes, ses actifs ou son épargne-retraite, afin d'obtenir l'aide nécessaire pour acquérir les compétences recherchées par les employeurs ».)

**Considérant que** la CASA n'opère pas par démocratie directe, mais qu'elle opère plutôt par une démocratie représentative déficiente;

**Considérant que** la CASA ne rend pas disponible son budget ;

**Considérant que** les coûts astronomiques d'un minimum de 75 000\$ qu'impliquerait une affiliation de deux ans à la CASA;

**Considérant que** la CASA se définit comme lobbyiste et que la rencontre des députés et ministres constitue sa principale stratégie de défense des revendications

**Que l'AÉSSUM** (l'Association Étudiante en Service Social de l'Université de Montréal) s'oppose à ce que la FAÉCUM s'affilie à la CASA

## **ANNEXE I : Le 1420 boulevard Mont-Royal**

- **2003** : UdeM achète un immeuble situé au 1420 boulevard Mont-Royal appartenant aux Sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie au coût de **15 millions** (bâtiment évalué à environ 23 millions).
- Les sœurs acceptèrent de céder l'immeuble à l'UdeM à bas prix parce que cela permettrait de poursuivre la vocation éducative de l'immeuble. Robert Lacroix, recteur de l'époque, estima que c'était la plus belle acquisition de l'UdeM jamais effectuée.
- Pendant ce temps, l'UdeM espérait que le CHUM (Centre hospitalier de l'UdeM) soit construit à la gare de triage d'Outremont. Gouv. du Qc. décide de construire celui-ci au centre-ville en mars 2005. Considérant cette décision, l'UdeM amène l'hypothèse d'ériger un second campus à la gare de triage d'Outremont.
- UdeM a besoin d'espace ! Les besoins en espaces de l'UdeM étaient évalués par Gouv. du Qc. à 50 000 m<sup>2</sup> (le Plan directeur de l'UdeM l'avait évalué à 69 000 m<sup>2</sup>, la FAÉCUM évalue cela 32 000 m<sup>2</sup>). Le 1420 répondait à une bonne partie de ces besoins (en comblant 22 000 m<sup>2</sup>).
- La construction d'un nouveau campus à la gare de triage d'Outremont justifie un déplacement d'envergure de l'UdeM → déménagement de plusieurs départements et de facultés. Plus compliqué si le 1420 accueille plus d'unités, car on aurait une quantité insuffisante d'unités pour la gare de triage.
- 2006 : Direction de l'UdeM décide d'acheter les terrains la gare de triage d'Outremont.
- Juillet 2006 : Vice-recteur aux finances et à l'administration, Claude Léger, dépose un rapport d'évaluation des coûts de rénovation du 1420 au CE de l'UdeM → coûts de mise à niveau du 1420 estimés entre 142-150 M\$ → deux jours plus tard le chantier est fermé à cause des dépassements de coûts.
- Prétexte pour la vente du 1420 : coûts de rénovation du bâtiment dépassait largement (de 30%) les coûts de construction d'un bâtiment neuf → décembre 2006 : mise en vente du 1420 → Septembre 2007 : vente effective du 1420 → UdeM accepte offre d'achat du Groupe F. Catania (appartenant à Frank Catania)
- Contrat avec Catania reste secret même pour membres du CE de l'UdeM. Aucun détail de la transaction. Le Rassemblement pour la Sauvegarde du 1420 entame une poursuite judiciaire pour avoir droit à l'information. Il gagne, mais reçoit un document hachuré et censuré.
- L'UdeM décide de ne pas prolonger l'entente contractuelle avec Catania en décembre 2012. Aucune mise en vente pour le moment.
- UdeM affirme que prix de vente s'élève à 28M\$ → valeur actuelle du bâtiment selon l'évaluation municipale.
- Il faut faire une distinction entre investissement provenant de l'UdeM et investissement global dans le projet. L'argent public investit dépasse largement 28 M\$ → 15M\$ pour l'achat, 20M\$ pour la rénovation (Gouv du QC et Fondation canadienne de l'innovation), 10M\$ pour l'entretien et la sécurité (1M\$ par an de 2003 à 2013) et on connaît par les coûts pour la fermeture du projet. Ajout de 5 M\$ en équipement financés par Fondation canadienne pour l'innovation. Donc, il y a donc pas loin de 50 M\$ d'investie dans le 1420.

- Nous pouvons parler d'une perte s'élevant à 20M\$ si le 1420 est vendu 28M\$ (comme ce fut le cas avec l'offre de Catania).
- La direction UdeM prétend qu'elle n'a pas trouvé l'argent disponible auprès des gouvernements pour rénover le 1420 → malgré la recommandation de l'Office de Consultation Publique de Montréal (OPCM) en 2009, la direction a refusé de faire des démarches additionnelles auprès de nouveaux programmes gouvernementaux. L'UdeM s'est refusé de se conformer aux directives de l'OPCM qui l'invitait d'effectuer ces démarches. Ce refus révèle que l'UdeM voulait se départir du 1420.
- Curieusement, l'OPCM a tenu des consultations après que le Conseil de ville pour déposer des projets de règlements afin de modifier le plan d'urbanisme et pour modifier un processus d'approbation référendaire. Malgré objection des deux groupes d'opposition à l'hôtel de ville → le maire Tremblay décide de contourner l'obligation d'enclencher un processus d'approbation référendaire → par un changement au plan d'urbanisme qui transformait la vocation du terrain d'institutionnel à résidentiel.
- En modifiant le zonage de la bâtisse d'institutionnel à résidentiel → changement de zonage qui concordait avec toute nouvelle vocation du terrain → amène aucune nécessité d'une démocratie référendaire.

### **Le 1420 et la gare de triage d'Outremont**

- Avec le 1420 → acquisition de la gare de triage d'Outremont avec un Plan directeur en trois phases dont le déplacement de la Faculté de Musique, déplacement de la salle Claude Champagne (Pavillon Musique) et déplacement Faculté d'aménagement & département de Chimie, Biologie, Physique et Géographie.
- Plan directeur → initialement céder Faculté de Musique et salle Claude Champagne au privé.
- UdeM prétend vouloir conserver sans vouloir nous dire ce qu'elle veut en faire. Sur son site Web → nous pouvons apercevoir dans les annexes du plan directeur pour la 3e phase la disparition de la salle Claude-Champagne et la Faculté de Musique. Il semblerait que l'UdeM veut vendre ces bâtiments.
- En 2007, Luc Vinet, recteur de l'époque témoignait devant l'OCPM. Il prétend que les coûts s'élèveraient à 840 M\$, soit 3000\$ par mètre carré brut pour un total de 280 000 m<sup>3</sup>bruts. Janvier 2012 : Ville de Montréal indiquait que le projet, auquel allait se greffer un projet domiciliaire, s'élèverait à 1.6 milliards. Il semble que l'on atteigne le chiffre faramineux de 1,8 milliard actuellement.
- La décontamination du terrain n'a pas été effectuée par le Canadian Pacifique pour le moment.
- La mise à niveau du terrain : 120 millions → 30 M\$ financer par Ottawa, 30 M\$ financer par Québec et 60 M\$ financer par Ville de Mtl.
- Argumentaire de la direction de l'UdeM : mise à niveau de 1420 trop coûteuse. UdeM propose de remplacer un développement ciblé sur la Montagne (1420 pour 130 M\$ + pavillon des sciences pour 200M\$ sur un site occupé par un bâtiment en fin de vie utile comme le pavillon Marie-Victorin et J.A. De Sève) par un second campus qui coûtera 1.8 milliard.

## **ANNEXE II : La question de la CASA**

Vers la fin de la session d'hiver 2013, la FAÉCUM (Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal) a manifesté le désir d'adhérer à la CASA (Canadian Alliance of Students Associations) ou l'Alliance canadienne des associations étudiantes pour y défendre certains dossiers sur la scène fédérale. La CASA est une alliance de 24 associations étudiantes et syndicats étudiants de partout au Canada. Lors d'une rencontre du conseil des affaires sociopolitiques (CASP), la CASA est venue présenter son organisation pendant toute la séance pour ensuite répondre aux questions des différentes associations étudiantes présentes. Les associations étudiantes ont constaté que la CASA ne prenait aucune position politique, qu'elle n'avait aucune position formelle sur la question de la recherche fondamentale<sup>1</sup>. La CASA utilise le lobbying pour faire valoir ses revendications auprès des députés des différents partis politiques présents à la Chambre des Communes à Ottawa. Si la FAÉCUM décide d'adhérer à la CASA, elle devra déboursier un montant d'un minimum de 75 000 \$ en cotisation pour deux ans d'adhésion. Dans le cas où la FAÉCUM voudrait se désaffilier, elle devra convertir son statut de membre à part entière en statut de membre associé pour une période de 12 mois. Si une association étudiante met fin à son adhésion, elle n'a pas droit au remboursement de ses frais d'adhésion pour l'exercice en cours et il est responsable de ses frais d'adhésion pour l'exercice en cours.

Pour plus d'informations sur la CASA, voilà son lien internet : <http://www.casa-acae.com/fr/>

---

<sup>1</sup> La recherche fondamentale consiste à des travaux expérimentaux ou théoriques n'ayant aucune finalité économique entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles [connaissances](#) sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière. Elle est tout le contraire de la recherche appliquée. La recherche appliquée regroupe les travaux de [recherche scientifique](#) entrepris afin de résoudre des problèmes spécifiques d'usage pratique et a souvent des finalités économiques.